

Constructions bipartites en *chose* vs pseudo-clivées : un cas de concurrence ?

Bipartite constructions in *chose* 'thing' vs pseudo-clefts:
a case of competition?

Marie-Noëlle Roubaud¹
Céline Benninger²

Abstract: The present article aims to carry out a comparative study of constructions like *la chose que j'aime c'est la linguistique* 'The thing I like is linguistics' and pseudo-clefts, with the goal of answering the following questions: are these two structures strictly speaking in competition? Do they occur in the same kind of constructions? What are the specific properties of each? A systematic examination of both oral and written corpora will reveal that, though close in many respects, these two constructions are far from being systematically interchangeable. Each of them has syntactic and semantico-referential properties, which carry repercussions on the pragmatic level.

Key words: *chose*, pseudo-cleft, corpus, syntax, semantics, discourse.

1. Introduction

Notre objectif est de comparer les constructions « bipartites en *chose* » (Benninger 2018a : 73) du type *la chose que j'aime c'est la linguistique* et les constructions pseudo-clivées (Roubaud 2000, Groupe de Fribourg 2012, Apothéloz & Roubaud 2015).

Dès 1986, Blanche-Benveniste soulignait l'apparition du lexème *chose* dans « une structure syntaxique proche de celle qu'on appelle "pseudo-clivée" » (1986 : 141). Elle déplorait l'absence d'études basées sur un grand corpus d'exemples attestés, alors que cet usage était fréquent en français.

A la suite de travaux sur *chose* (Benninger 2017, 2018a, 2018b), nous nous proposons de comparer ces deux structures (désormais CChose et PC) afin d'essayer de combler ce vide en réfléchissant aux questions suivantes : sont-elles à proprement parler concurrentes ? Quelles sont les spécificités des unes par rapport aux autres ?

¹ Aix-Marseille Université, CNRS, LPL ; mnroubaud@yahoo.fr.

² Université de Strasbourg – EA 1339 LiLPa / Scolia ; benninge@unistra.fr.

2. Les constructions à spécification progressive

2.1. Une famille de constructions

Le cadre méthodologique de *l'Approche pronominale* (Blanche-Benveniste *et al.* 1984) envisage la manière dont un verbe dispose les éléments qu'il régit (d'où le nom de « verbe recteur »). L'élément de rection concerné peut relever de la valence du verbe recteur (*Sujet* ou *Objet*) ou ne pas en relever, auquel cas on le désigne comme un *Ajout* au verbe. Dans ce cadre, le terme de « dispositif » est employé pour désigner la manière dont une construction verbale agence les éléments de sa rection, de manière à singulariser l'un d'entre eux en lui donnant une valeur focale particulière. C'est ainsi que parmi ces agencements figure le clivage, comme dans ces exemples où le sujet *Marie* est focalisé entre *c'est ... qui / il y a ... qui* (*C'est Marie qui vient / Il y a Marie qui vient*). Le clivage n'y est pas assimilé à un type de relative, il est décrit comme l'un des différents dispositifs dans lequel peut se réaliser la rection d'un verbe (Blanche-Benveniste 2002, Sabio & Benzitoun 2013), tout comme le pseudo-clivage.

Dans le dispositif pseudo-clivé, une place de construction est annoncée en début de structure sous une forme peu spécifiée générique (au moyen d'une proforme de type *Ce Qu-* introduisant S1), créant ainsi une attente, une incomplétude référentielle (Apothéloz & Roubaud 2015). Cette place de construction sera réalisée lexicalement, après *c'est*, dans la seconde partie du dispositif (S2). Le schéma suivant (Fig. 1) représente ce mouvement de spécification progressive (Roubaud 2000) d'une place de construction, qui va d'un élément peu spécifié générique (*Ce Qu-*) à un élément spécifié lexical. Dans l'exemple ci-dessous, la valence (objet) du verbe recteur *préfère* est réalisée deux fois : une première fois sous la forme d'un élément non spécifié *ce que* et une seconde fois sous une forme lexicale, *la glace à la vanille*. Ces constructions pseudo-clivées entrent dans la famille des « modèles à spécification progressive »³ (Blanche-Benveniste 2010a) du type « S1 c'est S2 » (S signifiant séquence) :

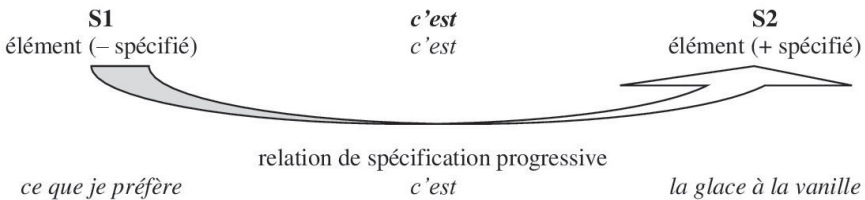


Fig. 1 : Les constructions à spécification progressive

³ Apothéloz (2018) parle de « constructions spécifiques ». Cf. également Kuyumkuyan (2018).

S'agissant des constructions en *chose* (CChose), il nous a semblé – en apparence du moins – que les énoncés (1) et (2) étaient équivalents du point de vue sémantique, et que, syntaxiquement, tous deux spécifiaient progressivement la valence du verbe recteur ; les deux constructions étant de type S1 *c'est* S2 :

S1	<i>c'est</i>	S2
(1) Ce que je préfère	<i>c'est</i>	la glace à la vanille
(2) La chose que je préfère	<i>c'est</i>	la glace à la vanille

Partant du constat qu'*a priori* le passage d'une CChose à une PC semble possible, nous voulions éprouver notre intuition à la lumière de ces deux types de constructions et en montrer les spécificités, si elles existent.

2.2. Des structures disponibles

Nous remarquons d'abord que les deux structures sont dans la compétence du locuteur. Trois types d'occurrences étayaient cette affirmation :

a. dans l'exemple oral qui suit, le locuteur piétine sur l'axe paradigmatique pour produire S1. Il amorce une construction en *chose*, débute une PC pour enfin construire une CChose ; la mise en grille⁴ met cet état de fait en évidence :

- (3) la petite chose qu'on a nous ce qu'on a euh la seule chose qu'on ait à faire *c'est* à tenir s- buvette et repas et fournir et faire les repas bien entendu (oral, TCOF 1)

S1		S2
la petite chose qu'on a nous ce qu'on a la seule chose qu'on ait à faire	<i>c'est</i>	à tenir s- buvette et repas et fournir et faire les repas bien entendu

Tableau 1 : Mise en grille de l'exemple (3)

b. la première partie d'une PC est produite à l'oral, puis reprise au profit d'une CChose, comme dans l'exemple suivant :

- (4) ce que je voulais vous demander + la dernière chose *c'est* est-ce que j'ai oublié pour vous quelque chose d'essentiel dans les dans

⁴ La technique de mise en grille a été élaborée par le GARS (cf. DELIC 2004).

dans cette vie du quartier ses changements (oral, CFPP 15)

c. après la production de la CChose, le locuteur reformule son idée en employant une PC (en gras) :

- (5) lui il voit qu'une chose c'est ces prisons privées + pour faire du pognon + parce que bon monsieur Chalandon **ce qui l'intéresse c'est le pognon** (oral, Corpaix 7)

Des exemples comme ceux-ci confirment bien l'idée selon laquelle ces deux structures co-existent dans la compétence du locuteur et peuvent même être produites à la suite. Dans une certaine mesure, les sujets parlants les traitent, du moins dans certains environnements, comme fonctionnellement équivalentes. Soulignons toutefois que la cooccurrence, dans le même espace discursif, des deux tournures est réservée à l'oral. Notre corpus écrit n'en présente aucun exemple. On peut faire l'hypothèse que le scripteur efface les traces d'élaboration des constructions antérieures pour ne laisser visible qu'une seule construction. L'aller-retour entre les deux constructions, à l'oral, pourrait en effet s'expliquer par la difficulté inhérente aux processus mentaux en cours. Rappelons-le⁵, ce type de structures (en CChose ou en *Ce Qu-*) présente les caractéristiques suivantes :

- i. il existe entre S1 et la séquence introduite par *c'est* une dépendance sémantico-référentielle de type cataphorique, la seconde séquence constituant l'antécédent⁶ du SN en *chose* ;
- ii. son fonctionnement repose presque invariablement sur « un coup de force présuppositionnel ».⁷

3. Le corpus

La collecte d'exemples en *chose... c'est...* a été faite dans des corpus oraux (corpus *Orfeo*, corpus personnels⁸) et écrits (sur *Frantext*, une sélection de textes des 20 et 21^{ème} siècles) afin d'arriver à un nombre de mots sensiblement équivalent : 4.169.168 pour l'oral et 4.247.320 pour l'écrit.

Les corpus oraux consultés comptent beaucoup d'exemples de parole privée (conversations) et peu de parole publique ou

⁵ Cf. Groupe de Fribourg (2012), Benninger (2018a).

⁶ Même si cette seconde séquence est postposée, nous préférons le terme d'*antécédent* à celui de *conséquent* (cf. la plupart des linguistes traitant la question).

⁷ Les points (i) et (ii) reprennent, de façon synthétique, les analyses exposées dans Benninger (2017, 2018a et 2018b). Par manque de place, nous ne pouvons les développer davantage ici.

⁸ Pour l'oral, le corpus *Orfeo* (Debaisieux, dir.) a fourni un peu plus de 3 millions de mots, *Corpaix* (Veronis, Université d'Aix-Marseille), 1 million de mots et divers corpus de genres différents (parole privée, publique et professionnelle) ont complété les données.

professionnelle. Cette disproportion avait déjà été remarquée lors de la constitution du corpus de référence du français parlé (équipe DELIC 2004). C'est la raison pour laquelle nous avons complété ce corpus par nos propres données.

Pour l'écrit, les exemples sont, dans leur majorité, issus de mémoires, d'autobiographies, d'écrits personnels ou d'entretiens retranscrits et annotés par le transcripteur. Ils sont, pour la plupart, écrits à la première personne. En d'autres termes, le corpus écrit réunit des exemples acceptant une certaine souplesse d'expression. Ils entretiennent ainsi, avec les exemples oraux, un rapport de proximité.

3.1. Les données

3.1.1. Les usages à l'oral et à l'écrit

Les corpus étudiés révèlent que le nombre d'exemples oraux dépasse largement ceux de l'écrit : 183 vs 83. Cette disproportion trouve-t-elle son origine dans la sous-spécification sémantique de *chose*, qui conviendrait mieux à l'oral ? Peut-être ce phénomène trouve-t-il à s'expliquer par le type même de la construction ? Le fait qu'elle respecte un mouvement syntaxique en deux temps (S1 et S2), mais aussi ses spécificités sémantico-pragmatiques⁹ en font probablement un outil plus adapté aux situations d'oral, pour lesquelles l'urgence est autre qu'à l'écrit. En tant que structure élaborative de concept, son fonctionnement coïncide peut-être davantage avec les contraintes et spécificités de l'oral.

3.1.2. La forme du syntagme en chose

Le tableau ci-dessous détaille la répartition des formes du S1, à l'oral :

Réalisation de N à l'oral N = chose	Nombre d'occurrences	N° de l'ex.	Exemples
N	42 (23%)	(6)	l'autre chose c'est qu'on prendrait plus v- plus volontiers le le bus ou le taxi maintenant (oral, TUFs 12)
<i>il y a</i> + N	14 (7,6%)	(7)	il y a une chose c'est que quand on s'entend parler en général on ne s'aime pas (oral, VALIBEL 1)
N + relative	63 (34,4%)	(8)	en tout cas une chose que je n'aime pas c'est l'informatique (oral, VALIBEL 12)

⁹ Cf. la notion de *construction hypostatique*, exposée dans Benninger (2017).

N + Inf		2 (1%)		(9)	la première des choses à faire c'est de retrouver le chemin de la croissance et de la création d'emplois pour élargir le nombre de places sinon c'est la lutte de tous + contre tous (oral, PUB, Corpaix 42)
N dans la valence d'un verbe	place sujet	3	38 (21%)	(10)	en tout cas une chose est sûre c'est que c'est pas en Islande (oral, TUF8 8)
	place objet [- prép]	30		(11)	mais euh j'ai compris une chose c'est que avant de penser avant de penser pour les autres il vaut mieux penser pour soi quoi (oral, Corpaix 11)
	place objet [+ prép]	5		(12)	vous pensez qu'à une chose c'est à vous effondrer par terre (oral, Corpaix 3)
N dans un dispositif en <i>il y a... qu- c'est... qu-</i>	place sujet	14	24 (13%)	(13)	euh bon ensuite il y a une autre chose qui me choque régulièrement aussi c'est le les usines abandonnées (oral, Corpaix 31)
	place objet [- prép]	7		(14)	c'est une chose qu'il faut faut bien préciser c'est que Joseph Rampal puisque je moi je c'est avec lui que je travaillais et donc Jean-Pierre étaient des j'allais presque dire des fanatiques de la pureté instrumentale il fallait que ce soit d'une justesse absolue (oral, PUB, CRFP 19)
	place objet [+ prép]	3		(15)	ah oui mais il y a une chose dont on n'a pas du tout parlé c'est la la k- ça c'est la terrasse qui qui est attendant au restaurant ou pas (oral, CLAPI 4)
TOTAL des occurrences		183			

Tableau 2 : La répartition du N *chose* à l'oral

Et voici la synthèse des formes du S1 à l'écrit :

Réalisation de N à l'écrit N = chose		Nombre d'occurrences	N° de l'ex.	Exemples
N		19 (23%)	(16)	[...] la seule chose certaine c'est que tu es nue en dessous. (Carrère E., <i>Un roman russe</i> , 2007)
il y a + N		5 (6%)	(17)	Il y a une chose très belle dans le théâtre , c'est que comme ça dure peu de temps, rien n'est solide. (Boltanski C. & Grenier C., <i>La vie possible de Christian Boltanski</i> , 2007)
N + relative		21 (25%)	(18)	La chose qui frappe , c'est que ce qu'on leur dit ne semble pas les intéresser. (Duras M., <i>Cahiers de la guerre et autres textes</i> , 2006)
N + Inf		2 (2,5%)	(19)	La première chose à lire aujourd'hui , avait-il dit, c'est L'Étranger, d'un auteur pour lequel il semblait avoir une vive affection, [...]. (Ozouf M., <i>Composition française : retour sur une enfance bretonne</i> , 2009)
N dans la valence d'un verbe	place sujet	8	24 (29%)	(20) Une seule chose est certaine : c'est là qu'on trouve toujours du sable et les premiers perce-neiges. (Szczipak-Thomas Y., <i>Un diamant brut Vézelay-Paris 1938-1950</i> , 2008)
	place objet [- prép]	15		(21) Aujourd'hui, je ne regrette qu'une chose , c'est que Carnaval ne soit pas pire et ne paraisse pas aujourd'hui. (Havet M., <i>Journal 1919-1924</i> , 2005)
	place objet [+ prép]	1		(22) Alors, Julien, songez à une chose : c'est que l'honneur de la patrie dépend de ce que valent ses enfants. (Winock M., <i>Jeanne et les siens</i> , 2003)

N dans un dispositif en <i>il y a... qu- c'est... qu-</i>	place sujet	5	12 (14,5%)	(23)	Il y a une chose qui m'intéresse beaucoup , c'est le passage du plus personnel au plus collectif. (Boltanski C. & Grenier C., <i>La vie possible de Christian Boltanski</i> , 2007)
	place objet [- prép]	7		(24)	[...], et il y a une chose que je peux te promettre, une seule , c'est qu'à partir du moment où tu auras choisi de me quitter je ne serai plus là, vraiment plus là, [...]. (Carrère E., <i>Un roman russe</i> , 2007)
TOTAL des occurrences		83			

Tableau 3 : La répartition du N *chose* à l'écrit

Ce qui étonne en premier lieu, c'est de retrouver une répartition équivalente des différentes formes du syntagme en *chose* entre l'oral et l'écrit, alors que le nombre d'occurrences relevées diffère dans des proportions remarquables (183 *vs* 83).

À l'oral comme à l'écrit, les constructions les plus fréquentes sont celles qui comportent à droite du N *chose* des propositions relatives (ex. 8 et 18) : 34,4% pour l'oral et 25% pour l'écrit. Elles font intervenir, dans environ 3 exemples sur 4 (en plus de la relative), un syntagme adjectival, les mêmes que l'on trouve autour du N *chose* lorsqu'il n'est pas complété par une relative.

Viennent ensuite les exemples pour lesquels *chose* est employé seul¹⁰ ou avec un type particulier d'adjectifs¹¹, à savoir *seul*, *autre* (ex. 6 et 16) et les adjectifs numéraux ordinaux (*premier*, *deuxième*¹²) : 23% des exemples à l'oral comme à l'écrit.

Les occurrences de *chose* prises dans la valence verbale (respectivement 21% et 29%) privilégient la place d'objet à l'oral (ex. 11-12) et à l'écrit (ex. 21-22).

Lorsque *chose* est pris dans un dispositif en *il y a... qu- / c'est qu-*, le lexème *chose* se partage la position de sujet ou d'objet, avec une légère préférence pour construire à l'oral un sujet (ex. 13) et un objet non prépositionnel à l'écrit (ex. 24).

Il est un autre fait remarquable : lorsque le N *chose* est en position postverbale, le verbe est dans 1/3 des cas entouré de la

¹⁰ N dans les tableaux.

¹¹ Sur les adjectifs entrant dans les CChose, cf. Benninger (2018b).

¹² Cf. Schnedecker (2002) pour la notion d'*adjectif du troisième type*.

tournure restrictive *ne... que* (ex. 21). C'est peut-être dans un même objectif que le N *chose* en position sujet s'adjoint l'adjectif *seul*. L'une et l'autre de ces modifications syntaxiques participent à augmenter la lisibilité et l'identification de *chose*. Nous reviendrons sur ce point (cf. §3).

3.1.3. Le déterminant de *chose*

Pour ce qui est des déterminants de *chose*, une remarque s'impose. La concurrence au niveau des déterminants se joue, pour l'oral, comme pour l'écrit, entre l'article défini et l'article indéfini¹³. Ces déterminants apparaissent majoritairement aux côtés de *chose* (*la* et *une*), mais dans des proportions qui s'inversent entre l'oral et l'écrit :

Déterminant de <i>chose</i>	<i>la</i>		<i>une</i>	
	Oral	Écrit	Oral	Écrit
TOTAL : occurrences	87	29	61	37
pourcentage	47,5%	35%	33,3%	45%

Tableau 4 : La détermination du N *chose* (oral / écrit)

Les déterminants définis et indéfinis sont en distribution complémentaire¹⁴. A l'oral, comme à l'écrit, quand le N *chose* n'est pas construit par un verbe, il a une préférence pour s'adjoindre *la* (ex. 6 et 16). A l'inverse, lorsque le N *chose* est dans la valence verbale, c'est l'article *une* qui est le plus souvent convoqué (ex. 10 et 20). L'article indéfini semble ainsi le plus adapté pour les tournures verbales, au contraire de l'article défini qui montre une préférence pour les séquences nominales en *chose*¹⁵.

3.1.4. Lexique après *c'est*

Le lexique de la séquence postposée à *c'est* (S2) appartient à cinq catégories :

¹³ Notons qu'environ 10% des exemples (oral et écrit) comptent le déterminant indéfini *quelque*. Antéposée à *chose*, cette forme reste-t-elle véritablement un déterminant (*quelque chose* étant souvent identifié comme une locution pronominale) ? Nous les comptons dans l'exploitation quantitative de nos corpus. La forme *quelque chose* mériterait, toutefois, une étude à elle seule.

¹⁴ Nous remercions notre lecteur d'avoir attiré notre attention sur le fait que, dans certains exemples, on pourrait remplacer *la chose* par *une chose* et inversement, la différence théorique existant entre les deux s'effaçant dans beaucoup de situations de communication, *a fortiori* avec un N aussi vague que *chose*.

¹⁵ Cf. sur ce point Lavric (1993).

Nature du lexique après <i>c'est</i>	ORAL un peu plus de 4M de mots		ECRIT un peu plus de 4M de mots	
	SN	29,5%	lexique nominal ou pronominal (30%)	28,1%
Pronom	0,5%	3,4%		
Inf	23%	lexique verbal (70%)	18,6%	lexique verbal (68,5%)
<i>Que-C</i>	40%		46,5%	
Autres-C	7%		3,4%	

Tableau 5 : Le lexique après *c'est* (oral / écrit)

Pour chacune d'elles, donnons un exemple oral, puis écrit :

- SN :

- (25) et la deuxième chose c'est **le manque de confiance** (oral, Corpaix 18)
- (26) Il n'y eut qu'une chose de bien, d'émouvante, c'est **la Rhapsodie nègre de Poulenc**. (Havet M., *Journal 1918-1919*, 2003)

- Pronom :

- (27) euh il y a une chose que je supportais pas étant enfant et depuis bébé c'était **ça** (oral, CRFP 9)
- (28) Je me dis qu'il faut que cela arrive, que si je dois réussir une chose avant de mourir, c'est **cela**. (Carrère E., *D'autres vies que la mienne*, 2009)

- Inf :

- (29) l'une des choses les plus importantes dans ces cas-là c'est **d'associer les élus** (oral, Hus 5)
- (30) La seule chose dont on a envie, c'est **d'être tout en haut** parce qu'il y a des terrasses. (Perec G., *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003)

- *Que-C* :

- (31) la chose principale c'est **que tu connais l'informatique** (oral, Corpaix 27)
- (32) Une chose qui m'énerve, c'est **qu'une grande partie de l'art actuel ne parle pas de la vie, mais parle de l'art**. (Boltanski C. & Grenier C., *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007)

- Autres C :

- (33) alors la première chose que je voudrais te demander c'est euh + **qui t'a appris à parler + et dans quelle(s) langue(s)** (oral, Corpaix 36)
- (34) Et la troisième chose, c'était : **sur quoi s'est appliqué cet enseignement de Roland Barthes et cette écriture à la Flaubert ?** (Perec G., *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003)

Les données chiffrées concernant la nature de S2 sont tout à fait comparables entre l'oral et l'écrit. La CChose marque une très nette préférence pour du lexique de type verbal après *c'est* : on compte 70% de lexique de type verbal dont près de la moitié sont de la forme *Que-C* (40% des cas pour l'oral, 46,5% des cas pour l'écrit). Nous verrons dans la suite de l'article l'importance de ce paramètre.

3.1.5. Synthèse

S'il devait ressortir de notre étude une construction privilégiée pour l'oral et pour l'écrit, elle présenterait les caractéristiques suivantes :

- le N *chose* est intégré dans une structure comprenant un verbe, à l'oral et à l'écrit :
 - *chose* + relative
 - *chose* dans la valence d'un verbe (non prépositionnel de préférence)
- le N *chose* est accompagné le plus souvent :
 - de l'article défini *la* à l'oral
 - de l'article indéfini *une* à l'écrit
- le N *chose* est relié à du verbal, surtout *via* la tournure de type *Que-C*.

3.2. Les points communs entre les PC et les CChose

Pour les données et l'analyse concernant les PC, on s'appuiera sur une recherche récente non publiée¹⁶, que nous nommerons « corpus Roubaud 2017 ».

3.2.1. Des usages oraux en plus grand nombre

Les occurrences de PC sont plus nombreuses à l'oral qu'à l'écrit : sur un corpus de 3 M de mots (1,5 M de mots à l'oral et 1,5 M de mots à l'écrit, cf. Corpus Roubaud 2017), on compte 54,63% de PC à l'oral et 45,37% de PC à l'écrit. Même si le corpus examiné pour les

¹⁶ Recherche présentée à la journée d'étude du 27 janvier 2018 : « Domaine d'extension des semi-clivées », Université de Strasbourg.

Chose est plus important (plus de 8 M de mots), celles-ci sont plus fréquentes à l'oral (cf. Tableau 2). Ces deux types de constructions semblent donc plus exploités à l'oral par les locuteurs et partagent encore d'autres spécificités, comme nous allons le voir.

3.2.2. Une forme bloquée : *c'est*¹⁷

Comme pour les PC, la forme *c'est* dans la structure en *chose* est figée. On ne relève que très peu de variantes, que ce soit sur le plan :

- du temps et / ou de l'aspect : la forme *c'est* représente 87,4% des cas pour l'oral, 98,9% des cas pour l'écrit. Les exemples ci-dessous illustrent les variantes, dont le seul exemple écrit est en *c'était* :
 - (35) Et la troisième chose, **c'était** : sur quoi s'est appliqué cet enseignement de Roland Barthes et cette écriture à la Flaubert ? Très précisément sur un journal qui s'appelait L'Express (Perec G., *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003)
 - (36) moi de toute façon la première chose que j'aurais fait **ce serait** d'allumer mon PC tu vois tu aurais pas fait pareil (oral, TUF5 5)
- de la personne : seuls deux exemples oraux marquent un accord en nombre du verbe *être* avec le SN qui suit. En voici un exemple :
 - (37) alors maintenant il y a une chose qui vous intéresse beaucoup **ce sont** les notes donc comment est-ce que vous êtes notés chaque semestre vous avez une évaluation (oral, FLEURON 2)
- des modalités : comme pour les PC, le verbe *être*, n'étant pas le verbe recteur de l'énoncé, a une capacité réduite à s'adjoindre des modalités et des modificateurs. Nous n'avons relevé qu'un exemple avec la modalité négative, uniquement à l'oral, et dans le cas où le locuteur insiste sur une quelconque situation de contraste :
 - (38) moi une chose est sûre **ça sera pas** dans le commerce parce que moi et les chiffres ça fait trente quoi (oral, TUF5 9)
→ reformulation possible avec contraste marqué :
une chose est sûre ce ne sera pas dans le commerce que j'irai **mais dans l'administration**

La présence d'un modifieur aux côtés de *c'est* ne se retrouve, là aussi, que dans un seul exemple à l'oral, alors que nous pourrions penser qu'il est banal de produire ce type d'énoncé (S1 *c'est peut-être* S2) :

¹⁷ Cf. Roubaud (2000) pour une analyse détaillée de *c'est*.

- (39) tu sens quelque chose qui le gêne alors bon **c'est peut-être** que les clous sans l'avoir piqué sont un peu trop serrés tu vois (oral, TCOF 17)

Il en est de même à l'écrit où *peut-être* est produit au terme d'une longue liste :

- (40) [...] c'est autre chose que je cherche, je le répète, **c'est** une figure géométrique, un dessin, une arabesque, une ligne de feu, une histoire inscrite dans l'architecture même de la ville. **Peut-être** une couleur. (Fellous C., *Avenue de France*, 2001)

Comme pour les PC, *c'est* n'est en somme qu'un « instrument de relation syntaxique » (Blanche-Benveniste 2010b), car il semble bel et bien bloqué dans sa réalisation, à l'oral comme à l'écrit.

3.2.3. Du lexique verbal après **c'est**

Pour l'ensemble des données orales et écrites des PC (cf. corpus Roubaud 2017), la proforme *c'est* introduit, dans environ 65% des exemples, du lexique verbal dont 46% de *Que-C*. Nous retrouvons la même préférence de la structure en *chose* à construire du verbal (cf. Tableau 5). Nous reviendrons sur cette donnée dans la suite de l'article.

3.2.4. Des verbes appartenant à de grands groupes sémantiques¹⁸

Comme pour les PC (Apothéloz 2008, Apothéloz & Roubaud 2015), nous retrouvons les mêmes classes sémantiques de verbes recteurs : verbes d'existence ou de survenance (*il y a une chose, il se passe une chose, il m'est arrivé une autre chose...*), verbes de « dire » (*je vais te dire une chose, c'est une chose qu'il faut bien préciser...*), verbes qui comportent une évaluation (*une chose est certaine, il y a une chose qui m'a frappé / qui m'a surpris / qui m'intéresse...*) et verbes du type « penser » (*vous pensez qu'à une chose, j'ai compris une chose, j'ai pu remarquer une chose...*). Là encore, c'est un point de convergence entre l'oral et l'écrit d'une part, les PC et les CChose, d'autre part.

3.2.5. Des larges possibilités de constructions sur le plan syntaxique et énonciatif

Au niveau syntaxique, l'une des spécificités des tournures bipartites à l'étude tient au très large éventail de possibilités de réalisation syntaxique de S2 : intégration de discours direct ou de

¹⁸ Pour une revue approfondie des catégories verbales préférées pour les constructions bipartites en *chose*, cf. Benninger (2017 : 85 sqq, 2018b : 76 sqq).

discours rapporté, de constructions paratactiques ou syntaxiques de nature différente, de structures corrélatives¹⁹, etc.

De même, au niveau de l'organisation discursive, les constructions étudiées font état d'une grande souplesse, puisqu'elles acceptent volontiers, avant et après le *c'est*, des ajouts de type incisives, de longs développements explicatifs en *parce que*, *puisque*, *je veux dire* :

- (41) une des pires choses qui peut arriver dans la vie des gens c'est d'être tout seul quoi euh dans des si enfin être tout seul encore ça va quoi **je veux dire** euh tu es tout seul dans ta bagnole ça va avant tu mets un CD mais je dis être tout seul dans le sens où dans les moments dans les moments cruciaux quoi dans les moments où c'est que où c'est que c'est malsain d'être tout seul quoi (oral, OFROM 2)

Bref, l'une et l'autre de ces constructions témoignent d'un nombre infini de possibilités, au point d'être quelques fois en rupture avec les canons classiques de la constitution d'un discours. Mais quel qu'il soit, ce discours ouvre sur un espace monologal, où s'installe une juxtaposition d'idées et / ou d'images, sans que leur lien logique, temporel, etc. soit explicitement donné :

- (42) La chose épouvantable, insupportable pour lui, c'est un rat dans une cage qu'on approche de son visage, et on ouvre la cage, et le rat affamé se précipite et le dévore, ses dents aiguës mordent les joues, le nez, bientôt trouvent le morceau de roi, les yeux, qu'il lui arrache. (Carrère E., *D'autres vies que la mienne*, 2009)

Comme pour les PC, les CChose instaurent « une rupture dans le discours en offrant, comme un arrêt sur image, une pensée, une appréciation humaine », qui souvent relève de l'inédit (Benninger 2018b : 87).

3.2.6. Synthèse

Une conclusion s'impose : ces constructions bipartites appartiennent à la même branche du *constructicon* des *Grammaires de Constructions*²⁰. Elles sont construites sur le même principe, puisent dans le même creuset lexico-sémantique et servent le même type d'objectifs pragmatiques. Examinons alors ce qui les distingue en nous centrant sur la structure en *chose*.

4. Spécificités de la structure en chose

Le fonctionnement des PC et celui des CChose se rejoignent sur plus d'un point. De nombreux éléments évoqués au fil de cette étude

¹⁹ Cf. pour une présentation développée de telles données, Roubaud & Deulofeu (2012).

²⁰ Cf. Hoffmann & Trousdale (2013), et aussi Legallois & Grea (2006).

nous permettent de l'affirmer. Mais *chose*, en tant que N, possède des particularités que n'a pas la proforme (*Ce Qu-*) de la PC.

4.1. Le nom *chose*, un lexème particulier

4.1.1 *Chose* est un nom

Avant tout, *chose* est un nom. En tant que tel, il peut prendre sous sa dépendance directe des syntagmes adjectivaux, prépositionnels et aussi des propositions relatives. Quelquefois même, il s'entoure de plusieurs de ces expansions en même temps (cf. *supra*). Sur ce point, il se distingue indéniablement de la proforme *Ce Qu-* de la PC pour qui de telles expansions sont impossibles. Rien que par ce biais, l'inscription dans le discours du N *chose* offre des possibilités auxquelles l'élément *Ce Qu-* de la PC ne peut prétendre.

4.1.2. *Chose* est un nom atypique²¹

La nature nominale particulière de *chose* peut sans conteste participer à l'explication des différences existant entre les PC et les C*Chose*. Le lexème *chose* appartient à ces catégories de noms qui, pour certains, sont des noms généraux, des *shell nouns*, des noms sous-spécifiés et qui, pour d'autres encore, sont des noms sommitaux²². En tant que tel, il est soumis à de nombreuses contraintes d'emploi, toutes issues de l'obligation pour *chose* de trouver dans son environnement un antécédent. Ce faisant, et c'est une constante dans la plupart de ses emplois²³, il offre un espace référentiel à une entité non encore nommée par le biais d'une hypostatisation / réification.

4.1.3. *Chose* peut être le noyau d'une proposition nominale

Alors que le verbe recteur se doit d'apparaître dans la PC, le syntagme en *chose* peut être un N (cf. Tableaux 2 & 3) dans 23% des cas, tant pour l'oral que pour l'écrit. On peut y voir une parenté avec les constructions qui comportent des déverbaux comme *contrainte*, *constatation* ou des « lexèmes à explication » (Blanche-Benveniste 1992) comme *point*, *problème*²⁴. Le lexème *chose* entre d'ailleurs, dans quelques exemples du corpus oral, en liste avec *crainte* ou *problème* :

²¹ Cf. Kleiber (1987).

²² Cf. entre autres : Adler & Moline (2018), Kleiber *et al.* (2012), Legallois (2008), Mahlberg (2005), Schmid (2000).

²³ Il faut ici exclure les emplois de *chose* lorsqu'il désigne, par exemple, « la chose », à savoir le sexe. Cf. aussi des expressions lexicalisées comme *être la chose de quelqu'un*.

²⁴ Cf. Legallois (2008), Legallois & Gréa (2006) et aussi les noms factuels de Schmid (2000).

- (43) j'avais une seule **chose** une seule **crainte** c'est de ne pas pouvoir faire une licence parce que il fallait du latin euh même les Modernes (oral, CRFP 6)
- (44) la seule **chose** [...] le **problème** c'était de prolonger le visa chaque je sais pas combien est-ce que c'était chaque trois semaines ou chaque trois mois je me rappelle plus parce qu'il y a longtemps (oral, CFPP 6)

4.1.4. *Chose* : nom sommital doté du trait syntactico-sémantique [+ verbal]

L'analyse des corpus, oraux et écrits, a montré une très nette préférence pour les deux structures pour un S2 de type verbal (cf. Tableau 5). Nous expliquons cela par le fait que la PC et la CChose sont des outils au service d'une hypostase / réification, qui plus est, de type cataphorique. Or, aucune entité ne peut entrer dans le monde des objets de pensée s'il n'est inscrit dans une histoire, un scénario (cf. Kleiber 1987). C'est en cela que les deux constructions que nous comparons marquent une très nette préférence pour une présence explicite de lexique verbal en S2.

4.1.5. Synthèse

Le lexème *chose* et *ce* peuvent commuter, même si le nom a des spécificités, comme nous venons de le voir. La véritable limite pour passer d'une structure à l'autre est la possibilité d'accéder à un lexème verbal puisque, par défaut, les PC ne fonctionnent qu'à la condition qu'un verbe soit présent dans S1. Or qu'en est-il dans la CChose ? La substitution de l'une à l'autre des structures à l'étude est-elle toujours possible syntaxiquement ?

4.2. A la recherche d'un verbe recteur

4.2.1. Présence d'un verbe dans le S1

Lorsque S1 comporte un verbe, le passage d'une CChose à une PC en *Ce-Qu-* est possible. C'est le cas des structures en *il y a + chose* (ex. 17), *chose + relative* (ex. 8) ou *chose + infinitif* (ex. 9), *chose* pris dans un dispositif en *il y a* (ex. 15) ou dans la valence d'un verbe (ex. 45) :

- (17) **Il y a une chose très belle dans le théâtre**, c'est que comme ça dure peu de temps, rien n'est solide
→ **ce qu'il y a de très beau dans le théâtre** c'est que...
- (8) en tout cas **une chose que je n'aime pas** c'est l'informatique
→ en tout cas **ce que je n'aime pas** c'est ...

- (9) **la première des choses à faire** c'est de retrouver le chemin de la croissance et de la création d'emplois [...] → **ce qu'il faut faire en premier** c'est de...
- (15) ah oui mais **il y a une chose dont on n'a pas du tout parlé** c'est la la k- ça c'est la terrasse qui qui est attendant au restaurant ou pas → **ce dont on n'a pas du tout parlé** c'est ...
- (45) Toutes les autorités, municipales et préfectorales y assistaient, mais **le public ne demande qu'une chose**, c'est qu'ils retournent bien vite chez eux. (Pouquet J., *Journal sous l'Occupation en Périgord : 1942-1945*, 2006) → mais **tout ce que demande le public**, c'est que...

Dans certains exemples, un petit aménagement est nécessaire comme intégrer *falloir* aux côtés de l'infinif *faire* et rétablir la chronologique avec *en premier* (ex. 9) ou encore marquer le caractère exceptionnel de la demande en *ne...que* en ajoutant *tout* dans la PC (ex. 45). Mais en aucun cas, cette transformation n'est inaccessible.

4.2.2. Comment se contourne l'absence de verbe dans S1 ?

Il est possible de restituer un contenu de type verbal :

- à partir de l'adjectif évaluatif : dans certains cas, lorsque *chose* ne dépend d'aucun verbe, une éventuelle épithète²⁵ peut prendre la relève et devenir verbe dans la PC :

- (46) **la chose principale** c'est que tu connais l'informatique (oral, Corpaix 27) → **ce qui prime** c'est que...
- (47) Et puis, **la chose la plus marquante** comme disent les journaux télévisés, c'est 10 % aux législatives pour l'extrême droite [...]. (Lagarce J.-L., *Journal 1977-1990*, 2007) → **ce qui marque le plus / ce qu'il y a de plus marquant**, c'est ...

- en s'appuyant sur un verbe très « abstrait » : lorsque S1 est représenté par N seul ou accompagné d'un adjectif (excepté évaluatif, cf. *supra*), il est possible de « se rabattre » sur des verbes très abstraits (cf. *il y a*, le représentant par excellence, mais aussi *il arrive* ou *il se passe*²⁶) pour réaliser une PC. Là aussi, un aménagement est

²⁵ Notons que l'éventualité en question est somme toute assez forte : 6/7 des CChose dépourvues de lexique verbal présentent un adjectif en position d'épithète. Et ce n'est là peut-être pas le seul fait du hasard...

²⁶ Pour la concurrence de ces trois verbes *il y a* / *il se passe* / *il arrive*, cf. Roubaud (2000 : 230).

quelquefois nécessaire pour rendre l'idée de chronologie (ex. 48 et 49) :

- (48) **la première chose** c'est qu'on a un vocabulaire très limité (oral, Corpaix 46)
 → **ce qu'il y a d'abord** c'est qu'on a un vocabulaire très limité
- (49) **la deuxième chose** c'est le souvenir du sommet + (oral, Corpaix 17)
 → **ce qu'il y a dans un second temps** c'est le souvenir du sommet

En somme, le passage des CChose aux PC ne relève pas de l'impossible. Loin de là. Si l'on admet une certaine souplesse syntaxique, la transformation est, en règle générale, réalisable. Mais qu'en est-il sur le plan sémantique ? Le rendu des deux constructions est-il le même ?

4.3. À la recherche du sens de l'énoncé

Nous poursuivrons notre réflexion à partir de l'exemple ci-dessous :

- (50) oh oui ouais la première chose qu'il fait dans la salle de bains c'est **la brosse à dents** (oral, TCOF 6)

Lorsque S2 est de type nominal (*la brosse à dents*) et que S1 est de type verbal (ici N + relative : *la première chose qu'il fait dans la salle de bains*), les choses se passent au fond tout à fait bien, dans la mesure où la compréhension de S2 s'appuie sur le contenu verbal de S1 pour s'ancrer spatio-temporellement dans la réalité extralinguistique. Dans cet énoncé, la seule interprétation possible est celle d'un syntagme verbal : « se brosser les dents ». Cette interprétation est d'ailleurs fortement soutenue par le sens du verbe de la relative de S1. L'objet *brosse à dents* ne peut être pris en compte en tant que tel. Il lui faut s'inscrire dans un processus qui, en l'occurrence, sera prototypiquement le brossage. On ne pourrait pas, d'ailleurs, répondre à la question par le SN tel qu'il figure en S2 :

Q : Quelle est la première chose que tu as fait dans la salle de bains ?
 Ra : ? La brosse à dents.

Ou alors, ce serait nécessairement avec l'interprétation suivante :

Rb : Me brosser les dents / prendre / changer / ranger ma brosse à dents.

L'exemple suivant confirme ce point de vue :

- (51) Il n'y eut qu'une chose de bien, d'émouvante, c'est **la Rhapsodie nègre de Poulenc**. À part cela... rien. (Havet M., *Journal* 1918-1919, 2003)

Là encore, une réponse du type (Ra), sans élément verbal, nous semble moins satisfaisante qu'une réponse du type (Rb), dotée d'un élément de type verbal :

- Q : Quelle est la chose de bien, d'émouvante qu'il y eut ?
 Ra : ? La Rhapsodie nègre de Poulenc.
 Rb : Quand ils ont joué la Rhapsodie nègre de Poulenc / quand j'ai écouté la Rhapsodie...

Que se passe-t-il alors quand aucun verbe n'apparaît, ni en S1 ni en S2 ? Pour certains exemples, le SN après *c'est* est un nom déverbal (*perte, manque...*) et il est alors aisé de lui recouvrer un contenu processuel, comme dans les exemples suivants :

- (52) la pire des choses c'est **la perte d'espoir** (oral, PUB, Corpaix 41)
 → c'est de perdre l'espoir
 (53) et la deuxième chose c'est **le manque de confiance** (oral, Corpaix 18)
 → c'est de manquer de confiance

Si S2 n'est pas un nom déverbal, l'interprétation est parfois difficile. Examinons l'exemple suivant :

- (54) la première des choses ça a été **la terrasse de ce côté** (oral, TUF 1)

Là aussi, il est nécessaire de réintroduire, pour atteindre une interprétation satisfaisante, du processuel, et ce, semble-t-il, dès la question :

- Q : Quelle est la première des choses que tu as faite / vue / à laquelle tu as pensé... ?

Le N *chose* ne renvoie pas à un objet à proprement parler, mais à un objet nécessairement pris dans un processus. Or, aucun verbe aux côtés de *chose* ne l'indique.

En somme, si aucun verbe n'est explicitement accessible, ce sera au décodeur d'en inférer un à partir du contexte discursif ou situationnel. Ainsi, quelle que soit la construction prise en considération, elles sont toutes deux soumises à un impératif du type : recruter une entité spatio-temporellement inscrite dans la réalité.

C'est là que vont véritablement se distinguer les deux constructions. Celles en *Ce Qu-* bloquent le scénario dès S1, celles en *chose* disposent de la liberté de ne le bloquer qu'en S2, voire au-delà. Comparons, pour expliquer ce point, les variantes suivantes :

- (55) a. Ce qu'il a écrit c'est **l'histoire d'un satyre**. (Roubaud 2000 : 313)
 b. Ce qu'il a perdu c'est **l'histoire d'un satyre**.

Seul le verbe de la PC va imposer le sens du SN. En (a), il est interprété que comme l'œuvre²⁷ et en (b), comme l'objet livre. Avec la structure en *chose*, il en va autrement :

- (56) Une/la seule chose c'est **l'histoire d'un satyre**.

Le scénario reste ouvert et se devra d'être pris en charge au-delà de S2. Dans les exemples ci-dessous, c'est le contexte postposé à S2 qui joue ce rôle :

- (56) a. Une / la seule chose c'est l'histoire d'un satyre. **C'est un roman raté.**
 → chose = œuvre
 b. Une / la seule chose c'est l'histoire d'un satyre. **Il l'a perdu lors du déménagement.**
 → chose = objet livre

Avec *chose*, le suspens peut être préservé plus longtemps, la saturation sémantico-référentielle pouvant se faire d'une manière résolument cataphorique. Le couple S1 / S2 peut lever toute ambiguïté, mais il n'est pas contraint de le faire. Le contexte postérieur peut s'en charger à la condition qu'il fournisse un contenu dynamique de type verbal pour l'inscription de l'entité dénotée par *chose* dans la réalité spatio-temporelle. L'exemple, décliné selon le modèle PC, puis CChose, nous mène à la même conclusion :

- (57) a. Ce que j'admire, Edwina, c'est **votre bibliothèque**. (Roubaud 2000 : 277)
 b. Une chose, Edwina, c'est **votre bibliothèque**.

Dans la PC, le verbe *admirer* oriente l'interprétation du SN vers une bibliothèque en tant que lieu, meuble ou collection de livres, toute interprétation coïncidant avec un scénario de type « être l'objet de l'admiration de quelqu'un ». Dans la CChose, impossible d'avoir spontanément ce type d'interprétation, l'objet n'étant pris dans aucun processus en particulier. Qu'en est-il de la bibliothèque ? Que veut-

²⁷ Cf. Kleiber (2008).

on en faire ? Pourquoi est-elle mentionnée ? Sans l'aide du contexte postposé à S2²⁸ et / ou de la situation, le champ des possibles reste totalement ouvert pour la CChose et la saturation référentielle de *chose* ne sera définitive qu'à l'instant où le sens du N *bibliothèque* se trouvera pris dans un scénario, ce qu'en l'occurrence fera le contexte à droite du couple S1 / S2.

5. Conclusion

Les PC et les CChose sont proches, indéniablement. Elles sont plus fréquentes à l'oral qu'à l'écrit, offrant aux locuteurs la possibilité d'utiliser l'effet d'attente qu'elles créent.

Même si, en apparence, elles semblent interchangeable, elles présentent chacune des spécificités tant syntaxiques que sémantico-référentielles liées au fait que l'une fonctionne avec une proforme, l'autre avec le nom *chose*.

Ces deux éléments sont sémantiquement sous-spécifiés, les deux épousent le même type de constructions. Toutefois, la nature nominale de *chose* offre aux CChose une plus grande marge de manœuvre, comme leur examen minutieux aura permis de le montrer.

Ces dernières, comme les PC, sont reliées dans environ trois quarts des exemples à du lexique verbal, majoritairement des S2 du type *Que-C* (ex. (6) ou (16)). Dans le cas où aucun verbe n'est disponible dans les CChose, leur interprétation est alors étroitement dépendante du contexte au-delà de S2. Les CChose sont, de fait, des constructions à la fois plus souples et plus ouvertes que les pseudo-clivées.

Références bibliographiques

- Adler, S., Moline, E. (éds) (2018), *Langue Française*, 198 (*Les Noms généraux*).
- Apothéloz, D. (2008), « A l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées) », in Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François, J., Schnedecker, C. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Peter Lang, Berne, p. 75-92.
- Apothéloz, D. (2018), « Examen d'une famille de constructions : les constructions identificatives », *Scolia*, 32, p. 13-43.
- Apothéloz, D., Roubaud, M.-N. (2015), « Constructions pseudo-clivées », *Encyclopédie Grammaticale du Français* (en ligne : <http://encyclogram.fr>).
- Benninger, C. (2017), « “Une chose [X] : P” : une conjonction de contraintes », in Lachet, C., Meneses-Lerín, L., Roig, A. (éds), *Contraintes linguistiques. À propos de la complémentation nominale*, Gramm-R 38, Peter Lang, Bruxelles, p. 77-95.
- Benninger, C. (2018a), « *La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien* : le N chose et les pseudo-clivées », *Scolia*, 32, p. 69-94.
- Benninger, C. (2018b), « *Considérons une chose : P*. Une construction syntactico-

²⁸ Cf. la cataphore, inhérente à ce type de constructions (Benninger 2018a & b).

- sémantique entre consécuitivité et simultanéité », in Aleksandrova, A., Benninger, C., Theissen, A., Marsac, F., Meyer, J.-P. (éds), *Construction syntactico-sémantique entre consécuitivité et simultanéité en linguistique, langues et parole*, vol. 2, coll. *Dixit Grammatica*, L'Harmattan, Paris, p. 73-91.
- Blanche-Benveniste, C. (1986), « Une chose dans la syntaxe verbale », *Recherches sur le français parlé*, 7, p. 141-168.
- Blanche-Benveniste, C. (1992), « Sur un type de nom "évaluatif" portant sur des séquences verbales », *ITL - International Journal of Applied Linguistics*, 97-98 (*Études offertes à Karel van den Eynde*), John Benjamins, p. 1-25.
- Blanche-Benveniste, C. (2002), « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale », in Andersen, H. L., Nølle, H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Peter Lang, Berne, p. 95-115.
- Blanche-Benveniste, C. (2010a), « Les pseudos-clivées et l'effet deux points », in Béguelin, M.-J., Avanzi, M., Corminboeuf, G. (éds), *La Parataxe, tome 2. Structures, marquages, exploitations discursives*, Peter Lang, Bruxelles, p. 185-217.
- Blanche-Benveniste, C. (2010b), *Le français. Usages de la langue parlée*, Peeters, Leuven-Paris.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stéfanini, J., Van den Eynde, K. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, SELAF, Paris.
- Équipe DELIC (2004), « Présentation du Corpus de référence du français parlé », *Recherches sur le français parlé*, 18, p. 11-42.
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Peter Lang, Berne.
- Hoffmann, T., Trousdale, G. (eds) (2013), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, Oxford University Press, Oxford.
- Kleiber, G. (1987), « Mais à quoi sert donc le mot chose ? Une situation paradoxale », *Langue française*, 73, p. 109-128.
- Kleiber, G. (2008), « Histoires de livres et de volumes », *Langages*, 172, p. 14-29.
- Kleiber, G., Benninger, C., Biermann Fischer, M., Gerhard-Krait, F., Lammert, M., Theissen, A., Vassiliadou, H. (2012), « Typologie des noms : le critère *se trouver* + SP locatif », *Scolia*, 26, p. 105-129.
- Kuyumcuyan, A. (éd.) (2018), *Scolia*, 32 (*L'extension des pseudo-clivées*).
- Lavric, E. (1993), « Déterminants, cataphore et phrase », in Hilty, G. (Hrsg.), *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Zurich (6-11 avril 1992)*, vol. I, *La phrase*, Francke, Tübingen/Basel, p. 383-394.
- Legallois, D. (2008), « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia*, 23, p. 109-127.
- Legallois, D., Grea, P. (2006), « L'objectif de cet article est de... Construction spécificationnelle et grammaire phraséologique », *Cahiers de praxématique*, 46, p. 161-186.
- Mahlberg, M. (2005), *English general nouns: a corpus theoretical approach*, John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia.
- Roubaud, M.-N. (2000), *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Champion, Paris.
- Roubaud, M.-N., Deulofeu, J. (2012), "Fragments as Instanciation of Syntactic Slots: Complexity of the Interface between Lexicon, Grammar and Discourse in Spoken French", in Mello, H., Pettorino, M., Raso, T.

- (éds), *Proceedings of the VIIth GSCP International Conference: Speech and Corpora*, Firenze University Press, Firenze, p. 423-428.
- Sabio, F., Benzitoun, C. (2013), « Sur les relations entre syntaxe et discours : dispositifs de la rection et dispositifs macrosyntaxiques », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai. Philologia*, 58/4, p. 97-110.
- Schmid, H.-J. (2000), *English abstract Nouns as conceptual shells*, Mouton de Gruyter, Berlin/New-York.
- Schnedecker, C. (éd.) (2002), *Langue française*, 136 (*L'adjectif sans qualité(s)*).